

Conseil d'administration du 8 décembre 2021

Délibération n° 480 relative à la procédure de changement de prénom

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n°2020-256 du 13 mars 2020 relatif au dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes dans la fonction publique,

Vu l'arrêté d'application du 17 mars 2021 dans les établissements relevant de la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation,

Le Conseil d'administration du Crous de Reims vote l'application de la procédure de changement de prénom dans le cadre des accords sur la diversité.

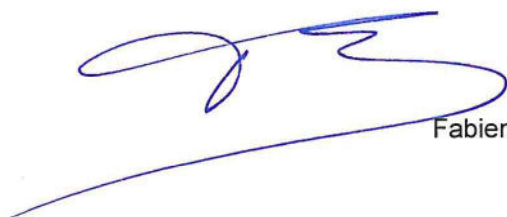
Pour : UNANIMITÉ

Contre : 0

Abstention : 0

Fait à Reims, le 8 décembre 2021

La Présidente du Conseil d'administration



Fabienne BLAISE